

*Initiatives ministérielles*

une bonne idée à lui proposer. Examinons plutôt le projet de loi C-217. Instituons cette procédure pour superviser la Société canadienne des postes au lieu de la laisser fonctionner comme un pigeon à qui on aurait coupé la tête.

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke):** Monsieur le Président, en voyant le projet de loi visant à modifier la Société canadienne des postes que nous étudions aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de penser à la session du Parlement d'il y a quelques années où cette société a été créée à partir du fouillis qu'était devenu le ministère des Postes.

Vers la fin de 1977-1978, les conflits de travail et les grèves se succédaient presque sans interruption aux Postes. Le nombre de griefs accumulés a atteint les 50 000, puis les 100 000 et tout le monde, syndicat, direction, population et gouvernement, a convenu qu'il fallait faire quelque chose.

• (1145)

Cela me peine beaucoup de devoir dire quelque chose de très positif au sujet d'un ancien gouvernement formé par un parti dont je ne suis pas membre, mais il me faut admettre que c'est le regretté Bryce Mackasey et ses collègues qui ont promulgué la Loi sur la Société canadienne des postes sur les instances de la population, du Nouveau Parti démocratique, des syndicats et d'autres groupes qui réclamaient un service postal efficace. La nouvelle loi apportait de grands changements et introduisait certaines innovations dont la nomination—quoique indirecte, ce qui, à mon sens, est la bonne façon de faire dans tous les cas—de représentants du monde syndical et des employés des postes même au sein du conseil d'administration.

À cette époque, M. Robert McGarry—qui, je crois, était président de l'Union des facteurs—et Ron Lang, du Congrès du travail du Canada, ont tous deux été nommés au sein du conseil d'administration de la Société canadienne des postes. Le premier président de cette société, Michael Warren, a inauguré une nouvelle ère et a instillé un nouveau sens de l'efficacité et un nouvel esprit de coopération dans le système postal canadien.

M. Warren faisait preuve d'une grande souplesse. Certaines personnes se méfiaient un peu de lui, peut-être parce qu'elles le jugeaient justement trop souple. Il était compétent. Il mettait la population en confiance. Il s'était gagné la confiance de personnes clés du monde syndical et il rencontrait régulièrement les députés de tous les partis qui s'intéressaient à la Société canadienne des postes. M. Warren et le conseil d'administration de la nouvelle société d'État ont réussi à merveille à transformer ce que certains décrivaient comme le plus grand

gâchis canadien en une société relativement efficace et compétente.

Je me souviens qu'à l'époque, au début des années 80, j'étais le porte-parole de mon parti pour les questions ayant trait aux postes. J'étais heureux de pouvoir dire du bien de ce que faisait le gouvernement et de ce qui se passait dans l'administration publique au Canada. Comme je viens de le dire, il y avait quelque 50 000 ou 100 000 griefs en suspens, ce qui nuisait aux relations patronales-syndicales à Postes Canada et dans tout le pays. En deux ans environ, la pile de griefs en suspens a été réduite presque à néant. Pendant un certain nombre d'années, il n'y a eu aucun conflit de travail important. Au lieu de mettre deux semaines à traverser le Canada, il ne fallait plus que deux jours pour acheminer une lettre envoyée, disons, de Vancouver à Toronto ou d'Ottawa à Vancouver. Il arrivait même qu'en deux jours, une lettre aille d'Ottawa à Vancouver, puis jusqu'à une région éloignée de la Colombie-Britannique.

Ce n'était pas toujours le cas, mais c'était devenu la norme et, dans l'ensemble, cette norme était respectée. Malgré la propension de beaucoup de Canadiens à critiquer le service des postes, comme c'est le cas partout dans le monde, la population a commencé à admirer la performance de la Société canadienne des postes, et des gens de tous les partis ont commencé à admettre que le gouvernement pouvait faire quelque chose de bien.

Ensuite, le gouvernement actuel est arrivé avec son programme de privatisation. Une véritable équipe de démolisseurs s'est mise au travail pour ébranler la société des postes et engendrer une véritable lutte entre, d'une part, le nouveau président de la société et peut-être le gouvernement et, d'autre part, les représentants syndicaux siégeant au conseil d'administration. Ils ont commencé par neutraliser les représentants en les privant de l'information nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches à titre d'administrateurs de la société. Quand l'un d'eux a intenté des poursuites pour obtenir l'information qu'il avait le droit d'avoir en tant que membre du conseil, cela a servi d'excuse au gouvernement pour éliminer leurs postes au conseil d'administration de la société.

• (1150)

Nous sommes maintenant revenus à la même situation: quelque 100 000 griefs sont en suspens, l'acheminement du courrier accuse des retards inacceptables, presque toutes les régions rurales du Canada sont touchées par la privatisation et les fermetures et les relations de travail sont de nouveau empoisonnées, surtout depuis que cette société d'État et ce gouvernement ont pour tactique de dénigrer systématiquement les droits des employés. En effet, depuis quelques années, on engage ce que le gou-